

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6513 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Majd el hani Abd el hafiz

Date de naissance : 1936

Adresse : Hay ESSAFA Rue 99 N° 10 El OULFA
Casablanca.

Tél. : Total des frais engagés : 422,95 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/12/2022

Nom et prénom du malade : Majd el hani Abd el hafiz Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HIA RUE - Inflam. larynx - constipation

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

- l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2-12				
222		C	172,00	Dr. Abdellah BENKARIM Medecin Dentiste Quila-Casablanca Groupement de Casablanca Tél: 05.22.94.49.38

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. ABDELLAH BENKARIM Résidence Cité Al-Khalidie El Oufia Tél/Fax: 05.22.89.83.14 Casablanca	02/12/22	172,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

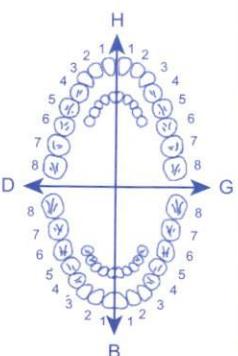
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelali BENKARIM

Médecine Générale

Ex-Médecin Attaché à l'Hôpital
Mohamed V

الدكتور عبد العالى بنكريم

الطب العام

طبيب سابق بمستشفى
محمد الخامس

• دبلوم جامعي في أمراض السكري

• دبلوم جامعي في طب العمل « فرنسا »

• دبلوم جامعي في التغذية - نظام الحمية

• دبلوم جامعي في الفحص بالصدى

• التخطيط القلبي

- Diplôme Universitaire de Diabétologie
- Diplôme Université Santé Travail Environnement « Bourdeaux France »
- Diplôme Universitaire Diététique - Nutrition
- Diplôme Universitaire de l'Echo graphie
- ECG

Casablanca, le : ٢٠٢٣-١٢-٢٢ الدار البيضاء، في :

Mazouani Abderrahmane

OT 211481
EXP 04/2024
PPV 52.80DH

49,40

١) سيلسيون ٢٠

AS

52,00

٢) ديريمات ٢٠

AS

59,80

٣) سلس

١٩٢١٦٤٩٥٤٦

50,10

٤) ناسونكس سبرنال

١٩٢١٦٤٣٠٠٠٧٨٧

68,60

٥) لينكلين

Hepanat ٩٧

١٩٢١٦٤٢٠٠٠٠

٦) لوكافريل

الرجال النساء والأطفال

١٩٢١٦٤٢٠٠٠٠



Dr. Abdelali BENKARIM
Médecin généraliste
Oulem Chérif Ben Youssef
Casablanca
Téléphone : 0522.934.938
Mobile : 0522.934.938

Hommes, Femmes & Enfants

Hay El Oulfa, Cité Essalam, Groupe 6 Imm 44, 1^{er} Etage Appt N°7 - Casablanca

حي الألفة، المجمع السكنى الضحى دار السلام طريق الرحمة المجموعة H6 عمارة 44 رقم 7 الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : 0522.934.938 / 0648.63.90.23

520

هيباتات®

قرص 40

68,60 DH

A consommer de
préférence avant fin :
Lot n°

05/2025
Y175K

SYSTEME DE GESTION QUALITE
CERTIFIE ISO 9001:2015
PUR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl
Via delle Industrie 1 Albasola Marina (SV) ITALY esil.it
Importé et distribué par ESNAP-HAM 7, Rue Abdelmajid
Benjelloun - Maari extension - Casablanca

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 40 doses
P.P.V:50,10 DH
Distribué par MSD Maroc